

ACTUALITÉS

## Signature d'un EDEC dans le secteur de la fibre optique !



A PROPOS...

Publié le : 12.04.2017 - Modifié le : 08.12.2017

**Le ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social Myriam EL KHOMRI et les branches professionnelles représentant la filière du déploiement du très haut débit -équipements, installateurs et opérateurs ont signé le 16 mars dernier un accord cadre national d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC).**

L'EDEC est un dispositif qui a pour objectif d'anticiper les mutations économiques, sociales et démographiques en réalisant des actions concertées dans les territoires. A destination des actifs occupés, principalement des TPE et PME, il a pour but de faire face aux évolutions de l'emploi.

Ce dispositif privilégie les approches collectives. Des accords-cadres « État – branches professionnelles » définissent le contenu abordé et le financement alloué. Les entreprises de la branche concernée bénéficieront d'une aide financière de l'Etat complétée des financements OPCA.

Généralement, les EDEC financent des parcours de formation sur-mesure pour les entreprises de la branche.

## Focus sur l'EDEC Fibre Numérique

L'EDEC Fibre Optique s'inscrit dans le cadre de la politique sociale du gouvernement. L'objectif est d'accompagner les entreprises dans l'anticipation de la transformation digitale des emplois, des métiers et des compétences professionnelles. Secteur en pleine mutation, ce dispositif doit permettre de répondre aux besoins définis par les entreprises avec l'offre de formation, en articulation avec le plan « France très haut débit ».

### Les signataires de l'accord-cadre sont :

- ✔ les acteurs de la filière optique représentés par les branches professionnelles et les fédérations associées
- ✔ le ministère du Travail représenté par la DGEFP.

### Publics cibles

Ce plan impactera les fabricants de câbles optiques, les équipementiers, les bureaux d'études, les entreprises de génie civil, les opérateurs, les installateurs et les techniciens.

Selon les éléments définis dans le Plan France Très Haut Débit, la construction des réseaux privés et publics va générer de forts besoins de formation.

### Chiffres clé

**Cet EDEC couvrira 7.500 entreprises** soient 656.000 salariés qui interviennent au quotidien dans le déploiement du très haut débit.

**Le montant global de l'EDEC s'élève à 2.667.600€.** L'Etat participe à hauteur de 800.000€, les trois OPCA de la filière seront co-financiers du dispositif.

### Objectifs des actions à mener

- ✔ d'anticiper les besoins en compétences et de construire des outils à destination des publics ciblés

- ✔ d'accompagner les acteurs dans la mise en œuvre RH du déploiement de la fibre optique
- ✔ de promouvoir les métiers du secteur
- ✔ assurer une meilleure diffusion de l'information dans le but de répondre aux besoins en emplois et en compétences de la filière.

*En savoir +*

Contactez [Laurent Zlotkowski](#)

**OPCALIA**  
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

[www.opcalia.com](http://www.opcalia.com)